

**FAi-AR**

Formation supérieure d'art  
en espace public

**Mettre en scène  
hors-les-murs : premiers  
essais**

**Dossier pédagogique  
2023**

# Sommaire

<b>Le stage</b>	<b>3</b>
<b>Profil des stagiaires</b>	<b>4</b>
À qui est destiné de stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
<b>Pédagogie du stage</b>	<b>4</b>
Objectifs	
Compétences visées	
Déroulé des contenus pédagogiques	
<b>Programme prévisionnel</b>	<b>6</b>
<b>Modalités d'acquisition des compétences</b>	<b>8</b>
Évaluation et appréciation des résultats	
Suivi de l'assiduité et exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
Accessibilité / handicap	
<b>Formatrice</b>	<b>9</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>10</b>
Financement	
Inscription	
Difficultés et réclamations	
Contatez-nous	
<b>La FAI-AR</b>	<b>11</b>



# Le stage

Cette formation est une introduction pratique et analytique aux spécificités de la mise en scène hors les murs.

Elle s'adresse à des artistes, interprètes ou jeunes metteur·se·s en scène, performeur·se·s, scénographes, plasticien·e·s, souhaitant acquérir les bases de la mise en scène dans des lieux atypiques, hors les murs ou dans l'espace public.

En choisissant de créer hors les murs, le·la metteur·se en scène s'offre davantage qu'un nouvel espace scénique : il·elle entre en dialogue avec un contexte choisi pour influencer le sens et la réception de son œuvre. Dès lors, le choix des lieux, la manière de les aborder, les modalités d'accueil et de déplacement du public deviennent des paramètres au service de la mise en scène.

Quel lieu de représentation choisir pour un projet donné ?

Comment s'appuyer sur le réel pour donner une autre dimension à sa création ?

Comment s'assurer des conditions d'une bonne réception par le public ?

Cette formation vise à l'acquisition de repères, outils et méthodes pour mener à bien une mise en scène hors les murs. Chacun·e apprendra ce faisant à découvrir le·la metteur·se en scène singulière·e qu'il·elle est dans sa vision, son rapport à son projet et sa manière d'envisager sa relation à l'autre au sein d'une équipe.

**DATES** Du 4 au 15 décembre 2023

**DURÉE** 70 heures - 10 jours

**LIEU** Cité des arts de la rue et centre-ville  
de Marseille

**INSCRIPTION** Jusqu'au 20 novembre 2023

**FORMATRICE** Léa Dant - Metteure en scène

# Profil des stagiaires

## A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des artistes professionnel-le-s du spectacle vivant souhaitant acquérir les bases de la mise en scène dans des lieux atypiques, hors les murs ou dans l'espace public.

## Quels sont les prérequis ?

- Être majeur-e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle dans le spectacle vivant, comme interprète, performeur-se, scénographe ou metteur-se en scène.

## Effectif

De 8 à 12 participant-e-s.

## Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : [accessibilite@faiar.org](mailto:accessibilite@faiar.org).

# Pédagogie du stage

## Objectifs remplis à l'issue du stage

- Mettre en lien les enjeux artistiques, dramaturgiques, techniques, spatiaux, de direction d'équipe et de relation au public d'un projet de création hors les murs,
- intégrer la singularité d'un lieu à investir dans l'écriture, le travail dramaturgique et les répétitions,
- appréhender les enjeux de transposition d'un projet hors les murs vers d'autres espaces,
- préciser son positionnement de metteur-se en scène et porteur-se de projet : forces, fragilités, atouts, originalité. Comment traduire cette singularité en choix et en actes dans un processus de mise en scène ?,
- identifier les pièges et difficultés inhérents à une création dans des espaces non-dédiés.

## Compétences visées dans une perspective de moyen terme, le stage contribue à ancrer les compétences suivantes :

### Compétence transversales de mise en scène

- Savoir transmettre son projet à une équipe,
- savoir planifier et encadrer un temps de répétition en équipe,
- savoir manier, suivant les besoins de la mise en scène : des outils corporels et de direction
- d'acteur-riche et d'équipe, des matériaux textuels et non-textuels (matières, accessoires, musique, son, masques, costumes etc.), une conscience minimale de la technique.

### Spécificités du travail hors les murs

- Savoir transmettre son projet à une équipe,
- savoir choisir un lieu de représentation hors les murs adapté aux besoins d'un projet,
- savoir faire des choix de mise en scène en fonction d'un espace scénique hors les murs,
- savoir anticiper et s'adapter aux contraintes des répétitions et du jeu hors les murs,
- savoir définir et orienter la relation avec le public, en connivence avec son équipe.

### Déroulé des contenus pédagogique

La principale méthode d'apprentissage est celle de l'essai concret.

Chaque stagiaire expérimentera en un temps réduit le processus de travail du metteur en scène en étant délogé de la pression du résultat. Chacun.e exercera en alternance le rôle de metteur-se en scène et d'interprète ponctuel-le des autres stagiaires, afin d'apprendre également par l'exemple.

La première semaine sera dédiée à un essai dans un espace extérieur mais non passant, à partir d'un inducteur proposé par la formatrice (texte, image, morceau de musique, matériau scénographique).

Cet exercice sera réitéré la deuxième semaine, mais à partir d'inducteurs proposés par les stagiaires eux-mêmes.

Pour chaque essai de mise en scène, les étapes de travail seront les suivantes :

## 1 Définir ses objectifs personnels

La formatrice accompagne chaque stagiaire dans l'auto-évaluation de ses compétences au regard des objectifs de la formation, ainsi que dans la définition de ses objectifs personnels pour ce stage en fonction de son expérience et de son projet professionnel

## 2 Définir les axes de la mise en scène

Après l'attribution ou le choix d'un conducteur de projet, chaque stagiaire dispose d'un temps pour déterminer ses principaux axes de mise en scène, déterminer le lieu de la représentation et préparer sa répétition.

## 3 Répétition et essai de mise en scène

Chaque stagiaire dispose d'un temps avec son équipe pour développer un essai de mise en scène en un temps réduit, faisant l'objet d'un temps de restitution collective.

## 4 Analyser sa pratique

Le travail de direction ainsi que l'essai de mise en scène présenté font l'objet de retours de la part de l'équipe de travail et de la formatrice, sous forme :

- d'un retour individualisé de l'intervenante
- d'un bilan du travail avec l'équipe mobilisée
- d'un bilan collectif avec l'ensemble des participants.

Chaque niveau de retour est orienté vers des questions précises, selon une méthodologie transmise par la formatrice.

# Programme prévisionnel

Deux semaines de formation en présentiel

Du 4 au 15 décembre 2023

Horaires de travail : 9h30-13h / 14h30-18h

## Lundi 4 décembre

### *Matinée :*

- accueil des stagiaires,
- introduction du stage : objectifs et méthode,
- premiers exercices en petits groupes pour appréhender la mise en scène hors les murs

### *Après-midi :*

- Tirage au sort des commandes, inducteurs de départ pour une première ébauche de mise en scène,
- constitution des équipes pour la première semaine de formation et désignation d'un·e premièr·e metteur·se en scène par équipe, transmission d'un document théorique pour aborder sa mise en scène à venir.

## Mardi 5 décembre

### *Matinée :*

- Chaque metteur·se en scène communique à son équipe son idée, son projet et la dirige vers sa réalisation.

### *Après-midi :*

- Essais et répétitions de l'idée dans l'espace de jeu choisi,
- fin de journée : restitution des essais, suivi de temps de retour en équipes et en plénière, selon une méthodologie transmise par la formatrice.

## Mercredi 6 décembre

Processus identique au mardi avec de nouveaux groupes, lieux et inducteurs.

## Jeudi 7 décembre

Processus identique au mercredi avec de nouveaux groupes, lieux et inducteurs.

## Vendredi 8 décembre

### *Matinée :*

- Repérage des espaces de travail investis pour la deuxième semaine et analyse de leurs spécificités,
- chaque stagiaire présente son projet, formule les objectifs de sa recherche pour la nouvelle ébauche de mise en scène de la seconde semaine.

### *Après-midi :*

- Travail à la table, accompagné de la formatrice en échanges individuels,
- désignation des équipes et de l'ordre de passage, choix des lieux de mise en scène pour la seconde semaine.

#### **Lundi 4 décembre**

##### *Matinée :*

- Chaque metteur·se en scène communique à son équipe son idée, son projet et la dirige vers sa réalisation.

##### *Après-midi :*

- Répétitions accompagnées par la formatrice,
- échange individuel entre la formatrice et chaque metteur·se en scène,
- retours encadrés de chaque équipe à son·sa metteur·se en scène.

#### **Mardi 5 décembre**

##### *Matinée :*

- Mise en place et préparation. Chaque équipe présente une ébauche,
- retours de la formatrice en plénière.

##### *Après-midi :*

- Changement de groupes et de porteur·euse·s de projets,
- chaque metteur·se en scène communique à son équipe son idée, son projet et la dirige vers sa réalisation.

#### **Mercredi 6 décembre**

##### *Matinée :*

- Répétitions accompagnées par la formatrice,
- échange individuel entre la formatrice et chaque metteur·se en scène,
- retours encadrés de chaque équipe à son·sa metteur·se en scène.

##### *Après-midi :*

- Mise en place et préparation. Chaque équipe présente une ébauche,
- retours de la formatrice en plénière.

#### **Jeudi 7 décembre**

##### *Matinée :*

- Changement de groupes et de porteur·euse·s de projets,
- chaque metteur·se en scène communique à son équipe son idée, son projet et la dirige vers sa réalisation.

##### *Après-midi :*

- Répétitions accompagnées par la formatrice,
- échange individuel entre la formatrice et chaque metteur·se en scène,
- retours encadrés de chaque équipe à son·sa metteur·se en scène.

#### **Vendredi 8 décembre**

##### *Matinée :*

- Mise en place et préparation. Chaque équipe présente une ébauche,
- retours de la formatrice en plénière.

##### *Après-midi :*

- Bilan individuel et collectif, et mise en perspective des acquis au regard des projets professionnels des stagiaires,
- bilan à chaud avec l'équipe de la FAI-AR.

# Modalité d'acquisition des compétences

## Évaluation et appréciation des résultats

En amont de la formation, un échange avec l'équipe pédagogique permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du stagiaire.

Pendant la formation, le programme prévoit plusieurs exercices de mise en pratique en petits groupes, donnant lieu à des restitutions intermédiaires. La formatrice assure un suivi collectif des stagiaires en accompagnant chaque groupe dans son travail, et propose des retours individualisés à chaque stagiaire.

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints en fin de formation.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire à froid est adressé aux participants·es six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.

## Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par la formatrice permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation, accès à Internet ,
- accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau,
- technique : salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs, espace adapté aux entretiens individuels, espaces collectifs pour la restauration et la détente,
- encadrement : 1 formatrice, 1 responsable pédagogique, 1 chargée de production.



# Formatrice



## **Léa Dant**

*Metteuse en scène directrice artistique de la compagnie Théâtre du voyage intérieur, professeur diplômée d'État*

A partir de l'identité de l'autre, Léa Dant met en scène l'intime, comme miroir de l'humanité.

Elle crée des processus déclencheurs de la créativité des interprètes, des artistes et des participants d'ateliers qu'elle accompagne.

Son savoir-faire et son rôle sont une forme de maïeutique, « un art de faire accoucher les esprits » comme le définissait Socrate.

Le fil conducteur de la vingtaine de spectacles dont elle est autrice-metteuse en scène, créés en France, au Brésil, au Danemark et aux Pays-Bas est le témoignage intime, sous des formes originales impliquant le public tels des spectacles-parcours, un banquet, une bulle gonflée, du théâtre d'agora et des performances participatives dans l'espace public ou encore des créations théâtrales visuelles et oniriques tels des tableaux prenant vie.

Léa DANT est titulaire du Diplôme d'État en qualité de professeure de théâtre. Elle a enseigné en école d'acteurs (Les Enfants terribles, Paris), en Lycée Option Théâtre (Sotteville-lès-Rouen, 76) et est formatrice au sein de la FAIAR – Formation supérieure d'art dans l'espace public (Marseille) où elle transmet la mise en scène et accompagne les projets de création des élèves depuis 2015.

# Informations pratiques

**DATES** Du 4 au 15 décembre 2023

**LIEU** Cité des arts de la rue et centre-ville de Marseille

**COÛT DU STAGE** 2 100 € net de taxes

## Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au stagiaire.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifier les possibilités de financement,
- retirer auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituer et déposer la demande en veillant à respecter les délais. *Les dépôts de dossiers auprès de l'AFDAS doivent se faire maximum un mois avant la date de début du stage.*

## Inscription

Inscription en ligne jusqu'au 20 novembre 2023 ( 4/11 pour le dossier AFDAS) sur [www.faiar.org/formation-continue](http://www.faiar.org/formation-continue)

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé la participation du/de la stagiaire,
- l'accord de prise en charge et le devis de formation signé a été communiqué à la FAI-AR.

## Difficultés et réclamation

Si le/la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il/elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Camille Fourès - [camille.foures@faiar.org](mailto:camille.foures@faiar.org)

## Contactez-nous

### Équipe formation continue

Charlotte Mouchette | assistante à la coordination pédagogique

Léa Malhouitre | chargée de production

**Mail** : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

**Téléphone** : +33 (0)4 91 69 74 67

**Adresse** : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

**Site web** : [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

# La FAI-AR

## Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ice-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

## Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Soutenu  
par



VILLE DE  
MARSEILLE

